

L'avenir des licenciés

Par **Adhominem**, le **02/10/2018** à **23:46**

Bonjour, bonsoir, hélas sur internet le temps n'existe pas vraiment ..
J'espère que vous allez bien, ces derniers temps je réfléchis quant à mon avenir, en fait j'aimerais recueillir les conseils et les avis de ceux qui m'ont précédés dans cette épreuve. Il y a deux ans, j'étais en L1 de droit mais j'ai été défaillant par conséquent j'ai redoublé et suis considéré comme tel, le problème étant que j'avais rencontré durant cette période de ma vie d'énormes problèmes de la vie qui m'ont mis dans une situation telle où je n'allais plus en cours (sans rentrer dans les détails). L'année dernière, j'ai repris ma L1 et j'ai réussi à décrocher une mention AB à un semestre, cependant lorsque je lis ou entends les éminents étudiants de M1 et/ou M2, ayant réussis à choisir la spécialité qui leur convenaient, je suis triste de sombrer dans un cauchemar lumineux illuminant les ténèbres cachés enfouis dans mon esprit. Si vous voulez j'ai le sentiment que seuls les excellents dossiers avec 14/20 de moyenne chaque année se retrouvent dans les bons masters. Une question simple et innocente, est-ce vrai ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2018** à **09:19**

Bonjour

C'est quoi un bon Master ?

Pour moi un étudiant a un bon master lorsque celui-ci correspond à son projet professionnel.

Après c'est sûr il y a des Master qui sont très sélectif, comme les Master notariat.

Quel Master visez vous ?

Je peux vous affirmer que des étudiants qui ont eux à peine au dessus de 10 arrivent à être pris dans un Master qui correspond à leur projet.

En outre, le jury de Master ne regarde pas que les notes. Vous pouvez valoriser votre dossier en faisant des stages, en participant aux cliniques du droit si votre fac en propose une, en vous impliquant dans une association ou des événements de votre fac, en obtenant un DU en rapport avec le Master

Par **Adhominem**, le **03/10/2018** à **12:30**

Merci pour votre réponse, en fait je n'ai pas de Master en tête pour l'instant mais je n'aurai pas envie d'être mis à l'écart en raison des notes non excellentes voire quelques fois légèrement au dessus de la moyenne. Je retiens toutefois que les notes visiblement ne sont pas à elles seules déterminantes pour le choix d'un master. Prenons l'exemple du master notariat, la sélectivité repose t-elle uniquement sur les notes ? Outre cela, effectivement je suis un bénévole associatif et d'ailleurs j'ai un pied également dans le monde politique puisque les deux mondes sont liés, concernant les stages, combien faudrait il en faire pour valoriser son dossier ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2018** à **12:49**

Pour les Master notariat, je crois qu'ils regardent essentiellement les résultats et le stages.

Votre engagement associatif et politique seront à valoriser sur votre CV et votre lettre de motivation. Cela vous permettra de vous distinguer.

Enfin pour le stage, je dirais qu'un c'est déjà bien, deux c'est mieux [smile3]

Bref, saisissez toutes les opportunités.

Mais ne négligez pas les cours.

Par **Adhominem**, le **03/10/2018** à **12:56**

Je viens de voir quelques masters, en l'occurrence le masters théorie du droit et, ceux en rapport avec les sciences politiques m'intéressent.

Merci beaucoup pour votre réponse